

Inscription

Le formulaire d'inscription est accessible dans votre dossier sécurisé sur le site Web du Collège des médecins: www1.cmq.org

La date limite est le 2 mai 2017.

Informations utiles

L'événement se déroule au Palais des congrès de Montréal (1001, place Jean-Paul-Riopelle, salle 511). Le colloque, le café-brioche et le déjeuner sont offerts gratuitement. Le stationnement est aux frais du participant.

Hébergement

Le Collège a établi une entente avec l'hôtel Le Westin Montréal (270, rue Saint-Antoine Ouest), situé en face du Palais des congrès. Pour bénéficier du tarif préférentiel, réservez avant le 11 avril 2017.

POUR RÉSERVER

📍 bit.ly/2lcZcXR

☎ 1 866 837-4262

(en précisant la participation au colloque du Collège des médecins)

RENSEIGNEMENTS
Mme Caroline Langis
✉ clangis@cmq.org
☎ 514 933-4441,
poste 5387

Cet événement s'adresse à tous les médecins inscrits au tableau de l'ordre ainsi qu'aux résidents en médecine.

Il est offert gratuitement.

Crédits: Les médecins qui participent au colloque ont droit à des crédits de formation de l'Université de Montréal ainsi qu'au remboursement de ressourcement de la FMOQ (médecins de famille) ou de la FMSQ (médecins spécialistes).

SERVIR OU
SE SERVIR
La déontologie
au quotidien

Colloque annuel
du Collège
des médecins
du Québec



5 MAI 2017
PALAIS DES
CONGRÈS
DE MONTRÉAL


COLLÈGE DES MÉDECINS
DU QUÉBEC

SERVIR OU SE SERVIR

La déontologie au quotidien

Dans sa pratique quotidienne, le médecin est parfois confronté à des situations qui peuvent affecter le juste équilibre souhaité entre ses choix individuels et sa responsabilité sociale.

Le colloque 2017 du Collège se veut une occasion pour réfléchir à cette question. Il vise aussi à donner des repères pour guider les actions du médecin. Pour enrichir cette réflexion, des conférenciers de divers milieux nous feront part de leur vision et de leurs expériences.

- › Que retient-on de la commission Charbonneau? Quelles leçons pouvons-nous en tirer sur le plan des obligations professionnelles des médecins?
- › L'éthique policière: peut-elle servir d'exemple pour les médecins? Quels sont les devoirs et les normes de conduite des policiers dans leurs rapports avec le public?
- › Du côté des médecins: quels sont les motifs les plus fréquents des plaintes reçues à la Direction des enquêtes du Collège? Comment faire pour les éviter?
- › Principes éthiques et règles déontologiques dans notre société: quel est l'état des lieux?

Nous souhaitons aussi entendre vos commentaires. Partagez votre réflexion ce 5 mai 2017, au colloque annuel.

Déroulement



7h30 Inscription et café-brioches

7h55 Mot de bienvenue
Dr Charles Bernard
Président-directeur général
Collège des médecins du Québec

8h Présentation du thème:
SERVIR OU SE SERVIR
La déontologie au quotidien
Dr Yves Robert, secrétaire
Collège des médecins du Québec

8h10 Conférence d'ouverture
Me Sonia Lebel
Procureure en chef de la
commission Charbonneau

8h30 Éthique et déontologie policière
Me Maurice Cloutier
Directeur des services
juridiques et commissaire
à la déontologie policière
Ministère de la Sécurité publique

8h50 Éthique et déontologie médicale
Dr Steven Lapointe, syndic
Direction des enquêtes,
Collège des médecins du Québec

9h20 Période de questions

9h50 Pause

10h20 Éthique et déontologie
dans la société
M. Thierry C. Pauchant
Professeur titulaire, Département
de management, HEC Montréal
Titulaire de la Chaire
de management éthique
des organisations

10h50 Échange avec l'auditoire

11h30 Prix Mérite du Conseil
interprofessionnel du Québec
Dre Marguerite Dupré

Prix d'excellence du Collège
des médecins du Québec
Dr Jean Roy

Prix d'humanisme du Collège
des médecins du Québec
Dr Pierre Marsolais

12h Déjeuner

13h30 Assemblée générale annuelle